

# Procès-verbal de séance

## Séance du 30 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux le trente mars à 19h00, le conseil municipal, convoqué le 22 mars 2022, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Saint-Germain-sur-Rhône (*Covid 19 – Mesures de distanciation*), sous la présidence d'Alain LAMBERT, Maire.

<p><b>PRESENTS :</b> Laetitia BAILLY, Alain BRANTUS, Lydie DELMOTTE, Philippe GUICHARD, Isabelle KIT, Alain LAMBERT, Ghislaine LANOIR, Vincent MOSSAZ, Philippe RAMAYE, Dominique REY, Thomas WIART</p> <p><b>EXCUSEES :</b> Sabrina ARTERO, Pauline BRACONNIER, Magali CHERRARED, (<i>pouvoir à L. Bailly</i>)</p> <p><b>ABSENT :</b> Maurice TRUCK</p>	<p><b>Nombres de membres :</b></p> <p><b>En exercice : 15</b></p> <p><b>Présents : 11</b></p> <p><b>Votants : 12</b></p>
--	--

**Thomas Wiart est nommé secrétaire de séance**

Approbation du procès-verbal de séance du 09 février 2022, à l'unanimité.

**Délibérations n° 2022/04/06 et n° 2022/04/07**

**Finances. Budget principal – Comptes administratif et de gestion pour l'exercice 2021**

BUDGET PRINCIPAL						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	1.009.638,49€	736.806,42€	272.832,07€	69.056,95€	341.889,02€
	Section d'investissement	753.042,73€	464.740,99€	288.301,74€	1.147.271,16€	1.435.572,90€
	<b>Budget total</b>	<b>1.762.681,22€</b>	<b>1.201.547,41€</b>	<b>561.133,81€</b>	<b>1.216.328,11€</b>	<b>1.777.461,92€</b>
Restes à réaliser	Section de fonctionnement					
	Section d'investissement	147.000,00€	172.800,00€	- 25.800,00€		-25.800,00€
	<b>Budget total</b>	<b>147.000,00€</b>	<b>172.800,00€</b>	<b>- 25.800,00€</b>		<b>-25.800,00€</b>
Résultat cumulé (réalisations et restes à réaliser)		1.909.681,22€	1.374.347,41€	535.333,81€	1.216.328,11€	1.751.661,92€

Le résultat brut global de clôture 2021 du budget principal est donc de 1.777.461,92€.

Le résultat net global de clôture (*prenant en compte les restes à réaliser*) est donc de 1.751.661,92€.

Pour rappel, Monsieur le Maire est absent au moment du vote du compte administratif.

*Unanimité*

Délibérations n° 2022/04/08 et n° 2022/04/09

Finances. Budget annexe de l'eau – Comptes administratif et de gestion pour l'exercice 2021

BUDGET ANNEXE DE L'EAU						
		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section d'exploitation	71.090,80€	83.533,83€	-12.443,03€	99.226,84€	86.783,81€
	Section d'investissement	8.923,74€	9.804,12€	-880,38€	89.196,47€	88.316,09€
	<b>Budget total</b>	<b>80.014,54€</b>	<b>93.337,95€</b>	<b>-13.323,41€</b>	<b>188.423,31€</b>	<b>175.099,90€</b>
Restes à réaliser	Section d'exploitation					
	Section d'investissement	64.350,00€	209.977,20€	-145.627,20€		- 145.627,20€
	<b>Budget total</b>	<b>64.350,00€</b>	<b>209.977,20€</b>	<b>-145.627,20€</b>		<b>-145.627,20€</b>
Résultat cumulé (réalisations et restes à réaliser)		144.364,54€	303.315,15€	-158.950,61€	188.423,31€	29.472,70€

Le résultat brut global de clôture 2021 du budget annexe de l'eau est donc de 175.099,90€.

Le résultat net global de clôture (*prenant en compte les restes à réaliser*) est donc de 29.472,70€.

Pour rappel, Monsieur le Maire est absent au moment du vote du compte administratif.

*Unanimité*

Délibération n° 2022/04/10

Finances. Budget principal – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021

2021	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations : <b>Section de fonctionnement</b>	1.009.638,49€	736.806,42€	272.832,07€	69.056,95€	<b>341.889,02€</b>

Il est décidé de reporter 41.889,02€ en recettes de fonctionnement et d'affecter 300.000€ en réserves d'investissement sur l'exercice 2022.

*Unanimité*

Délibération n° 2022/04/11

Finances. Budget annexe de l'eau - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

2021	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations : <b>Section d'exploitation</b>	71.090,80€	83.533,83€	-12.443,03€	99.226,84€	<b>86.783,81€</b>

Il est décidé de reporter 29.472,70€ en recettes d'exploitation et d'affecter 57.311,11€ (= couverture du besoin de financement) en réserves d'investissement sur l'exercice 2022.

*Unanimité*

**Délibération n° 2022/04/12**  
**Finances. Budget principal – Budget primitif 2022**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	240.763,43	002	Résultat reporté	41.889,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	159.000,00	013	Atténuation de charges	0,00
014	Atténuation de produits	128.746,00	70	Produits des services....	20.340,00
65	Autres charges de gestion courante	264.000,00	73	Impôts et taxes	678.669,98
66	Charges financières	2.281,57	74	Dotations, subventions et participations	156.868,00
67	Charges exceptionnelles	3.000,00	75	Autres produits de gestion courante	73.133,00
022	Dépenses imprévues	31.000,00	76	Produits financiers	0,00
023	Virement à la section d'investissement	140.000,00	77	Produits exceptionnels	100,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>971.000,00€</b>		<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>971.000,00€</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
16	Remboursement d'emprunts	45.753,28	001	Solde d'exécution reporté	1.435.572,90
20	Immobilisations incorporelles	51.000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	32.427,10
21	Immobilisations corporelles	585.859,97	1068	Excédents fonctionnement capitalisés	300.000,00
23	Immobilisations en cours	1.229.386,75	13	Subventions d'investissement	147.000,00
020	Dépenses imprévues	143.000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	021	Virement de la section de fonctionnement	140.000,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>2.055.000€</b>		<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>2.055.000€</b>

*Unanimité*

**Délibération n° 2021/04/13**  
**Finances. Budget annexe de l'eau – Budget primitif 2022**

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	106.527,00	002	Résultat reporté	29.472,20
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	013	Atténuation de charges	0,00
014	Atténuation de produits	12.915,26	70	Produits des services....	69.527,30
65	Autres charges de gestion courante	0,00	73	Impôts et taxes	0,00
66	Charges financières	0,00	74	Dotations, subventions et participations	30.000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	75	Autres produits de gestion courante	0,00
68	Dotations aux dépréciations des actifs	473,00	76	Produits financiers	0,00
042	Dotations aux amortissements	9.084,74	77	Produits exceptionnels	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00			
023	Virement à la section d'investissement	0,00			
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>129.000,00€</b>		<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>129.000,00€</b>

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution négatif reporté	0,00	001	Solde d'exécution positif reporté	88.316,09
13	Subventions d'investissement	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	508,79
16	Remboursement d'emprunts	0,00	1068	Affectation du résultat	57.311,11
20	Immobilisations incorporelles	0,00	13	Subventions d'investissement	64.350,00
21	Immobilisations corporelles	219.061,94	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	28	Amortissement des immobilisations	9.084,74
020	Dépenses imprévues	0,00	021	Virement de la section d'exploitation	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>219.061,94€</b>		<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>219.061,94€</b>

*Unanimité*

Une enveloppe **au titre de subventions de fonctionnement** pour l'exercice en cours est répartie comme suit entre différentes associations :

- Association des Œuvres scolaires	900€
- Au P'tit Café	400€
- Banque alimentaire de Haute-Savoie	300€
- Bibliothèque de Saint-Germain-sur-Rhône	898€50
- Football Club de la Semine	300€
- Graines d'Amis du Val des Usses	300€
- La Team J'adore c't'ambiance	300€
- Locomotive	300€
- Nature et Terroirs (entretien Jardins de Haute-Savoie)	500€
- Restaurants du Cœur	600€
- SEPAS Impossible	300€
- SORGIA FM	300€
- Tir sportif de la Semine	200€

### **Unanimité**

Monsieur le Maire apporte des précisions sur le soutien envisagé à l'Ukraine en cette période de guerre. L'ensemble des élus du territoire de la Semine a décidé de mettre à disposition d'une famille de réfugiés ukrainiens un logement situé à la Maison de Vie. Toutes les charges liées à cette action humanitaire seront réparties entre les 7 communes de la Semine dans le cadre de la mutualisation des actions et manifestations locales.

## **Délibération n° 2022/04/14**

### **Fiscalité. Taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022**

En raison de la suppression progressive de la taxe d'habitation et du mécanisme de compensation appliqué pour les collectivités locales, la commune décide de ne pas modifier les taux appliqués en 2021. Pour mémoire, ces impôts locaux n'ont pas été augmentés depuis l'année 2014.

Rappel : la taxe foncière sur les propriétés bâties (*taux de 12,03%*) a été transférée du Département à la Commune. Ce système compense la perte de la taxe d'habitation pour la commune mais n'a donc aucune incidence sur le contribuable.

	Bases prévisionnelles 2022	Taux 2021 *dont taux CD74 2020 = 12,03%	Taux 2022	Produit correspondant
Taxe foncière (bâti)	1.587.000	*19,61%	*19,61%	311.211
Taxe foncière (non bâti)	12.300	52,38%	52,38%	6.443
				<b>317.654</b>
<i>Pour rappel</i>	Bases 2020	Taux 2017	Produit correspondant	
Ressources à compenser Taxe d'habitation Alloc compensatrice TH	851.466	10,94%	93.150€ 3.106€	
Ressources de compensation Produit TFPB perçu par CD74 Alloc compensatrice TFPB			179.011€ 31€	
<b>Différence entre ressources à compenser et celles transférées par le CD74</b> <b>Contribution après application du coefficient correcteur de 0,716251</b>			-82.786€ -88.306€	

### **Unanimité**

## Délibération n° 2022/04/15

### Prise en charge de dépenses liées au budget annexe de l'eau par le budget principal de la commune - Travaux en urgence sur la canalisation desservant les hameaux de «Saint-Germain», «Cernaz» et «Les Crêts»

Par délibération n° 2022/01/01 prise en date du 09 février 2022, le conseil municipal a missionné les entreprises BORGET JF et SER Semine, en coordination avec le Syndicat Mixte des Eaux de Bellefontaine Semine, pour réaliser au plus vite les travaux de réfection d'une partie de la canalisation d'eau potable située à l'intersection de Cernaz et Foenens.

Cette opération, chiffrée à trente mille euro TTC, ne peut pas être prise en charge en l'état par le budget annexe de l'eau qui vient d'être voté. En effet, cela engagerait pour l'utilisateur de ce service une augmentation considérable des coûts.

Le conseil municipal préfère transférer la somme nécessaire à ces travaux du budget principal de la commune.

*Unanimité*

## Questions diverses et informations

- Projet d'extension de la salle des fêtes. Aucun arrangement «à l'amiable» n'ayant pu être trouvé entre la famille propriétaire des terrains voisins et l'Etablissement Public Foncier chargé de ce dossier, la commune s'apprête à lancer la Déclaration d'Utilité Publique.
- Rappel des scrutins 2022 :
  - ✓ élection présidentielle les 10 et 24 avril
  - ✓ élections législatives les 12 et 19 juin

Ordre du jour épuisé, séance levée à 20h30

Le Maire,  
**Alain LAMBERT**

